

Barberaz
Barby
Bassens
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Jacob-Bellecombette
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leysse
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
VèreI-Pragondran
Vimines



COMMUNE DE CHAMBERY

Aménagement d'une voie bus avenue de la Boisse
depuis le carrefour du pont des Allobroges jusqu'à la
place de la Gare

Lot n°2 : Enrobés et autres revêtements de surface

Avenant au marché C1202 F16-006

DIRECTION DES
INFRASTRUCTURES
ET VOIRIES
D'AGGLOMERATION

**106, allée des Blachères
73026 Chambéry cedex
tél. 04 79 96 23 96
fax 04 79 96 29 06**

ENTRE :

La Communauté d'agglomération Chambéry métropole-Cœur des Bauges, située 106 allée des Blachères-73026 Chambéry cedex, représentée par Monsieur Michel DYEN, vice-président chargé des travaux, des bâtiments, des voiries, des infrastructures et du patrimoine, dûment habilité à signer cet avenant,

d'une part,

ET

L'entreprise PL FAVIER, titulaire du marché pour la réalisation des travaux d'aménagement d'une voie bus avenue de la Boisse depuis le pont des Allobroges jusqu'à la place de la Gare sur la commune de Chambéry (Lot 2 : Enrobé et autres revêtements de surface), représentée par M. LAINEZ, responsable d'entreprise,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

I - Présentation de l'opération

Le marché a pour objet l'aménagement d'une voie bus avenue de la Boisse depuis le pont des Allobroges jusqu'à la place de la Gare sur la commune de Chambéry.

L'ensemble des travaux comprend quatre lots :

- Lot 1 : Voiries et réseaux divers hors revêtements de surface,
- Lot 2 : Enrobés et autres revêtements de surface,
- Lot 3 : Signalisation horizontale et verticale
- Lot 4 : Eclairage et signalisation lumineuse tricolore

Le présent avenant concerne le lot 2.

Les travaux du lot 2 comprennent :

- La mise en place de la forme (GNT) et la préparation des supports pour les revêtements de surfaces.
- La mise à la côte des regards existants.
- La mise en place de grave bitume 0/14 pour constituer la structure de chaussée.
- La mise en place de béton bitumineux 0/10 sur trottoir et sur la couche de roulement.

II - Objet de l'avenant

Certaines prestations non prévues au marché ont été nécessaires afin de renforcer la structure de chaussée à l'intersection Boisse / Gambetta et afin de faciliter l'évacuation des eaux pluviales place de la Gare. Le changement de nivellement du projet a nécessité la réalisation d'enrobé supplémentaire et donc une augmentation de la quantité des postes de béton bitumineux 0/10 et de grave bitume.

Enfin, afin de maintenir l'objectif de terminer les travaux fin août 2016, l'entreprise a dû mettre en œuvre la couche de roulement de nuit entraînant une plus-value supplémentaire au marché.

III – Economie du marché

La nouvelle économie du marché C1202 F16-006 est donc :

	€ HT	TVA	€ T.T.C
Lot 2 - Marché initial	116 185,00 €	23 237,00 €	139 422,00 €
Avenant n°1	21 798,18 €	4 359,64 €	26 157,82 €
Lot 2 - Marché après avenant n°1	137 983,18 €	27 596,64 €	165 579,81 €

Le montant de l'avenant au marché de travaux s'élève à 21 798,18 € HT correspondant à une augmentation de 18,76 % du montant du lot 2.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Pour Chambéry métropole – Cœur des Bauges

Pour l'entreprise PL FAVIER

Michel DYEN

Patrick LAINEZ